



REUNION DU COMITE –Samedi 13 septembre 2025 à 10h00

Ordre du jour : gouvernance du TCM

Membres du comité présents

Lionel DAUPHIN - Xavier RAINALDY - Patrick VANIER - Martine BOCOCK (en visio) - Leïla ADLIMI - Pascal TRAMONI - Elie CHARRETIER - Kirian BOURSIN - Romain ADJAMIDIS - Laura BROUARD – Benoit BROUARD - Lydie REMY - Sabrina PEYROUX .

Absents excusés :

Alexandra COUSINARD avec pouvoir transmis à Leila ADLIMI

Romain ADJAMIDIS avec pouvoir transmis à Lionel

Sébastien COLLET

Membres du bureau

- Tania MARASCALCHI : trésorière
- Audrey MERLIN : présidente
- *Christian DUBOIS : secrétaire général*

Invité

- Noël BOURSIN : adjoint au maire de Melun, Responsable des sports

Introduction de Noël Boursin :

L'origine de l'intervention de la mairie est le nombre important de plaintes reçues et le nombre important de personnes signataires de la pétition. Le maire a donc confié à Noël une mission d'analyse de la situation réelle du TCM

Afin de conduire sa mission, Noël a rencontré :

- Les personnes plaignantes afin de formaliser et documenter les griefs faits au club
- Des administrateurs
- Des éducateurs sportifs en individuel (4) et 8 éducateurs en collectif

Les constats sont les suivants :

- Le club a perdu son esprit associatif
- Gouvernance inversée qui laisse le pouvoir aux administratifs et entraîneurs
- Opacité des décisions
- Climat social délétère
- Une dirigeance controversée qui divise au lieu de rassembler
- Des adhérents de toute catégorie en attente profonde de changements

- Climat anxio-gène de suspicion
- Des éducateurs qui naviguent à vue sans feuille de route
- Absence de valorisation du travail accompli par les éducateurs sportifs
- Des traitements différents des éducateurs et adhérents sans fondements connus et validés par la gouvernance
- Des engagements financiers non validés par la gouvernance (Comité Directeur)
- Une représentation et une notoriété du club altérée par des prises d'engagements qui n'ont pas fait l'objet d'une communication partagée et expliquée et sans fondement juridique (Comité Directeur non consulté).

Noël rappelle que le Bureau ne peut qu'engager des décisions politiques délibérées par le Comité Directeur.

Le Comité a poursuivi la réunion sur la base des conseils avisés de Noël et mis aux voix les décisions suivantes :

1. Délibération 1 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés le maintien du Comité Directeur en l'état (pas de démission collective) avec les décisions de restructuration de la gouvernance comme précisé dans le présent compte rendu. Une AGE sera convoquée pour entériner les modifications de statuts qui en découlent.

2. Délibération 2 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la destitution des fonctions de responsable et de coordination sportives au Directeur Hervé BRISSET. Cette destitution concerne les activités de Tennis et de Padel, que ce soit pour le loisir, la compétition et les stages. Cette mesure est à effet immédiat, la fiche de poste sera ajustée en conséquence.

3. Délibération 3 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la création d'une commission sportive composée de Xavier RAINALDY, Kirian BOURSIN, Benoit BROUARD et Lydie REMY. Cette commission est notamment en charge d'organiser et structurer l'équipe pédagogique en place pour répondre à la satisfaction de nos membres, du tennis loisir au haut niveau. Après concertation auprès de l'équipe pédagogique, cette commission proposera au Comité Directeur une organisation efficiente pour la nouvelle saison.

4. Délibération 4 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission composée de Leila ADLIMI, Lionel DAUPHIN, Martine BOCOCK et Tania MARASCALCHI en charge de rencontrer le Directeur Hervé BRISSET pour faire la

lumière sur tous les dysfonctionnements rencontrés qui ont conduits à la situation actuelle.

5. Délibération 5 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission Restauration composée de Laura BROUARD, Sabrina PEYROUX et Frédérique BODIN en charge de la gestion du bar et restaurant.

Cette commission doit proposer au Comité Directeur les ajustements nécessaires en termes de réglementation et de tarification à nos membres.

6. Délibération 6 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission Juridique composée de Leila ADMILI, Elie CHARRETIER et Martine BOCOCK en charge d'actualiser les statuts et règlements du Club. Elle devra notamment proposer une date raisonnable de tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire sachant que nous devrions envoyer aux membres les éléments de modification proposés 15 jours avant la date d'assemblée.

7. Délibération 7 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission Communication composée de Alexandra COUSINARD, Laura BROUARD, Lionel DAUPHIN et Pascal TRAMONI en charge d'organiser la communication des instances dirigeantes vers les adhérents et aussi de collecter les remontées de nos adhérents.

8. Délibération 8 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission Infrastructure composée de Benoit BROUARD, Lionel DAUPHIN et Elie CHARRETIER en charge d'organiser la maintenance des équipements et installations du club.

9. Délibération 9 :

Le Comité a voté à la majorité des présents et représentés la nomination d'une commission Padel composée de Pascal TRAMONI, Xavier RAINALDY et William KLEIN en charge d'organiser l'activité PADEL (cours collectifs, individuels, tournois, planning...)

Compte tenu de l'heure tardive, la séance est levée à 13h30.

D'autres sujets tels que les vétérans ou l'événementiel compte tenu des 100 ans du club seront à débattre à la prochaine réunion.